

## U13 – FEMININ

### **Règlement sportif particulier**

#### **ARTICLE 1**

- Le championnat U13F est ouvert aux groupements sportifs affiliés à la FFBB, ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus par les règlements généraux et régulièrement qualifiés pour cette compétition.
- Les groupements sportifs qualifiés doivent évoluer dans une salle ou sur un terrain régulièrement homologué par la Commission des salles et terrains.
- Pour accéder au championnat de ligue à l'issue de la phase 2, les équipes ne pourront être constituées en Entente. Seules les équipes en nom propre et les Inter-Equipes pourront prétendre à cette accession.
- **Le championnat est soumis au statut de l'entraîneur pour la D1.**

#### **ARTICLE 2 - Système du championnat**

**Phase 1** de septembre aux vacances de Toussaint  
3 niveaux : Division 1-2  
X poules de 6 par niveau  
Matches aller seulement

**Phase 2** des vacances de Toussaint à Noël  
3 niveaux : Division 1-2-3  
Poules de 6  
Matches aller seulement

**Phase 3** de janvier à la fin  
3 niveaux : Division 1-2-3  
Poules de 6  
Matches aller/retour

A la fin de chaque phase, aucune « montée » ne peut être refusée.

Les équipes classées première de poule, en fin de phase 3, participeront aux phases finales départementales **(se référer au règlement généraux)**.

L'équipe vainqueur de la finale U13F Division 1 remportera le titre de Champion du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball.

L'équipe vainqueur de la finale U13F Division 2 remportera le trophée Alain LEBLANC.

L'équipe vainqueur de la finale U13F Division 3 remportera le trophée Françoise VOLTA.

#### **ARTICLE 3**

**U13F** : pas d'équipe mixte En fin de phase 1 et/ou phase 2, si une équipe est prise en état de mixité dans le championnat U13F, elle sera mise Hors Championnat sans prise en compte de ses résultats dans la poule concernée et reversée eu U13M D3 dès la phase 2 et/ou phase 3.

#### **Article 4 - Qualification, Licences et Participation**

Nombre de joueurs autorisés : 10 Licence JC  
Licences C1 - C2 – T 5 maxi avec 2 C2 maxi

NOMBRE DE JOUEURS : Minimum 7  
Maximum 10

Si pour un match de championnat vous êtes 5 ou 6 joueurs, ils pourront jouer, mais l'équipe fautive sera déclarée perdu par pénalité.

**Participation** : tous les joueurs inscrits sur la feuille de match (minimum 7) doivent impérativement rentrer en jeu lors des deux premiers quarts-temps (1<sup>ère</sup> mi-temps). Les changements sont autorisés. En seconde mi-temps, les changements sont libres.

Toute équipe qui ne respecte pas ce règlement particulier sera déclarée battue par pénalité.

**Joueurs absents** : Un joueur inscrit sur la feuille de marque et absent au début de la 2<sup>ème</sup> période doit être rayé sur la feuille avant que cette période ne commence.

Ce fait doit être signalé au dos de la feuille de marque et contresigné par les arbitres.

#### **Article 5 - Catégorie d'âge**

Le championnat U13 est réservé aux garçons et filles nés en **2007 et 2008**.

Les joueur(e)s nés en **2009** qui ont obtenu un surclassement Départemental par le médecin de famille peuvent également participer à cette compétition.

#### **ARTICLE 6 - Durée des rencontres**

Le temps de jeu est fixé à : 4 périodes de 8 minutes (art 21 des règlements généraux)

- Une pause de 2 minutes entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> période, entre la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> période,
- Une pause de 5 minutes entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> période.
- En cas de résultat nul, une prolongation(s) de 4 minutes sera jouée puis ce sera le panier en OR
- Pas d'arrêt du chronomètre de jeu dans les 2 dernières minutes de la rencontre même en prolongation(s).

#### **ARTICLE 7 - Ballon**

Le ballon à utiliser doit être de taille 6.

La ligne des trois points sera à 6,25m.

#### **ARTICLE 3**

L'application des directives nationales est obligatoire pour la catégorie U13

## DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES U13 FAVORISER LE JEU RAPIDE EN U13 M & F

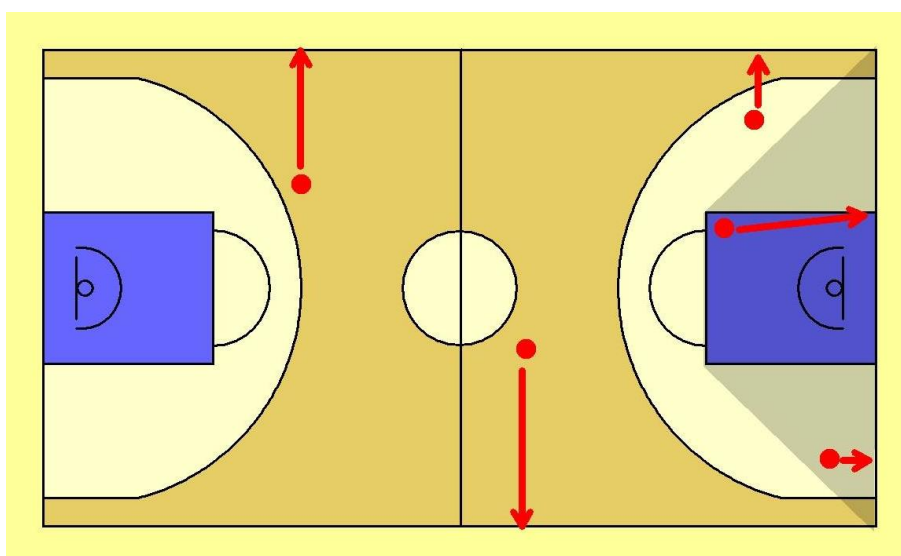
### ARTICLE 1

Afin de développer et de favoriser le jeu rapide en U13 Masculin et Féminin, les arbitres ne doivent plus toucher la balle avant la Remise en Jeu :

Sur violation seulement et uniquement en ZONE ARRIERE.

- Joueur et ballon hors des limites du terrain
- Marcher
- Reprise de dribble
- 3 secondes
- 5 secondes : joueur étroitement marqué
- 5 secondes sur Remise en Jeu
- 24 secondes

L'arbitre ne prendra le ballon que lors d'une faute ou d'une demande de changement de joueur.  
ATTENTION : Les joueurs doivent faire la remise en jeu au bon endroit. (Voir schéma ci-dessous)  
L'équipe qui bénéficie de la remise en jeu doit faire celle-ci au plus proche de la violation sifflée.  
Si un joueur « gagne » trop de terrain une nouvelle violation sera sifflée et l'équipe adverse récupèrera le ballon.



✓ Main à main

### ARTICLE 2

En attaque en U13 :

- Jouer le jeu rapide afin d'éviter que la défense ne se replace
- Favoriser le jeu en mouvement et les enchaînements d'actions sans écran (jeu de passe, jeu de fixation)

- Les écrans sur porteur et non porteurs, sur touches et dans le jeu, ne sont pas autorisés en U13

Conseils et piste de travail :

Vous pouvez utiliser les fondamentaux individuels et pré collectifs suivant :

- ✓ Attraper / jouer
- ✓ Attraper / passer
- ✓ Fixation passe
- ✓ Passe et va

#### En Défense en U13 :

- Les défenses de zone 1/2 terrain ou tout terrain et zone press sont proscrites
- Défendre obligatoirement en homme à homme :
  - ✚ Sur Porteur de balle : pression et contrôle du porteur de balle sur tout terrain et ½ terrain
  - ✚ Sur non porteur de balle : suivre tous les déplacements de son joueur en interdisant tout flottement excessif (flottement maximum à l'opposé du ballon : 1 pied dans la zone restrictive). De ce fait les prises à 2 sont elles aussi interdites.

### **ARTICLE 3**

#### Sanctions :

En cas de non-respect de la règle, une demande d'enquête pourra être formulée auprès du CRMLBB :  
Le dossier sera examiné après :

- Réception d'un courrier recommandé AR avec un chèque de 180 € qui sera restitué en cas de faits avérés
- Réception d'une vidéo complète du match
- Compte rendu écrit succinct sur les faits reprochés (minute)

L'enquête sera ouverte par la commission technique qui proposera ses conclusions au bureau qui pourra appliquer des sanctions sportives et financières.